

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ARMES REGLEMENTAIRES

25 et 50 Mètres les 17 et 18 juin 2023

S.T. de L'ISOLE – Kermaria – 56560 GUISCRIF

N 48°2'53" (48.04832) W 003°40'22" (3.67297)

Les épreuves se dérouleront selon le règlement défini dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2022/2023 est obligatoire.

DATES EPREUVE	HORAIRES DES SERIES							
	SEMI AUTO (821)		50 M (820 et 822)		25 M		25 M V.R.	
N SERIES	N°SERIE	3 postes	N°SERIE	6 postes	N° SERIE	8 postes	N° SERIE	10 postes
Samedi 17 juin			52	09h45	21	09h00	31	10h20
	71	10h30			22	10h50		
			54	11h15			32	12h10
			55	14h00				
	72	14h45			23	14h00		
			57	15h30			34	15h20
	73	16h15			24	15h50		
			59	17h00			35	17h10
				25	17h40			
Dimanche 18 juin			61	09h00				
	74	09h45			26	09h00		
			63	10h30			41	10h20
	75	11h15			27	10h50		
			65	14h00			42	12h10
	76	14h45						
			67	15h30				
				28	14h00			
						44	15h20	
				29	15h50			

La remise des médailles aura lieu le dimanche 18 juin à 17H00.

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "200, 50 et 25 mètres" l'accès au championnat de Bretagne impose la **participation à un championnat départemental obligatoire dans les épreuves tirées excepté en carabine semi auto (821).**

Prix des engagements : 7,5 € par tir, chèque à l'ordre de : STAND DE TIR DE L'ISOLE

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées dès le lendemain à Alain Garlatti (cachet de la poste faisant foi).

Buvette et Casse-croute sur place. Un restaurant (la rose des vents) est disponible à Guiscriff ou d'autres à Scaer.

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : alain.garlatti@orange.fr

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ARMES REGLEMENTAIRES 200 Mètres les 17 et 18 juin 2023

S.T. de L'ISOLE – Kermaria – 56560 GUISCRIF

N 48°2'53" (48.04832) W 003°40'22" (3.67297)

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2022/2023 est obligatoire. .

DATES EPREUVE	HORAIRE DES SERIES							
	200 M Matin		200 M Après midi					
N SERIES	N°SERIE	7 postes	N°SERIE	7 postes				
Samedi 17 juin	1	09h00	5	14h00				
	2	09h45	6	14h45				
	3	10h30	7	15h30				
	4	11h15	8	16h15				
				9	17h00			
			10	17h45				
Dimanche 18 juin	11	09h00	15	14h00				
	12	09h45	16	14h45				
	13	10h30	17	15h30				
	14	11h15	18	16h15				
<i>La remise des médailles aura lieu le dimanche 18 juin à 17H00.</i>								

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "200, 50 et 25 mètres" l'accès au championnat de Bretagne impose la **participation à un championnat départemental obligatoire dans les épreuves tirées excepté en carabine semi auto (821).**

Les épreuves réservées aux catégories S3 et D3

-822 pour la carabine 22 en position « assis »

Prix des engagements : 7,5 € par tir, chèque à l'ordre de : STAND DE TIR DE L'ISOLE

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées dès le lendemain à Alain Garlatti (cachet de la poste faisant foi).

Buvette et Casse-croute sur place. Un restaurant (la rose des vents) est disponible à Guiscriff ou d'autres à Scaer.

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : alain.garlatti@orange.fr